

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

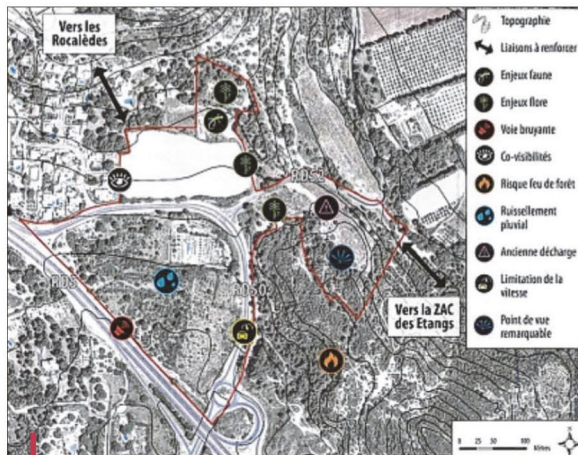
La Zac de l'Anglon dessine progressivement ses contours

Dans la salle polyvalente de Varage, c'est devant un auditoire nombreux que Béatrice Aliphat a présenté l'état d'avancement du projet de la Zone d'aménagement concerté des Anglons. Une Zac qui accueillera notamment 300 logements dont 30% dits sociaux. L'enjeu, pour le maire, est que ce futur ensemble, situé à l'entrée sud du village, s'y intègre au mieux dans le village et nuise le moins possible aux riverains.

Auparavant, il faudra gérer divers enjeux, comme le pluvial, la pollution des sols (le terrain concerné se situe, en partie, sur une ancienne décharge), mais aussi veiller à réduire la vitesse sur la RD50 ainsi que sur la RD51. Les logements ne sortiront pas seuls, de terre. Un groupe scolaire est également prévu, ainsi que des commerces et services de proximité en rez-de-chaussée des immeubles d'habitation. Le futur collège privé, qui devait initialement intégrer ce projet, en a finalement été retiré (lire par ailleurs). En revanche, il est désormais question d'un équipement sportif. *"Nous avons déjà des contacts avec des commerçants du centre-ville",* faisait savoir Béatrice Aliphat, qui a souligné *"un projet cohérent et qui ne soit pas morcelé. Nous avions le choix de le faire de façon très technocratique mais nous avons opté pour la mise en place d'ateliers."*

Quatre ateliers de réflexion

Dans chacun des quatre ateliers, une vingtaine de personnes se sont mises dans la peau d'urbanistes censés imaginer un projet le plus cohérent possible en termes d'équipements, de transports, de commerces... C'est que la Ville entend, avancer au maximum dans le cahier des charges avant même le choix de l'aménageur, pour éviter d'avoir à lui mettre la pression après. Cette Zac s'inscrit dans une démarche Label EcoQuartier et ne doit pas être pensée pour ses seuls habitants mais pour tous les Saint-Mitréens. La réunion



La future Zone d'aménagement concerté de l'Anglon se situe à l'entrée Sud du village. Divers enjeux doivent être pris en compte pour ce projet de 300 logements à naître d'ici 3 à 5 ans.

INFographie DR

publique marquait le premier stade de la démarche, vulgarisée par Axelle Philippot et Christelle Ghigo des cabinets d'études Cyclades, et MAP, ainsi que par Dominique Villeveille du service urbanisme de Saint-Mitre. Cette phase d'études préalables devra établir le périmètre définitif de la Zac ainsi que sa faisabilité technique et économique.

Sept scénarios

Les participants aux ateliers ont profité de la réunion publique pour rendre compte de leur travail "gratifiant" parce qu'il s'agissait de "prendre part à la création d'un quartier et non d'une juxtaposition de lotissements. Il fallait aussi penser l'aménagement de l'entrée sud du village, minimiser la place de la voiture". Sept scénarios se sont dégagés et "l'objectif n'est pas d'en choisir un, prévient le maire, mais d'en retenir le meilleur pour chacun." Des scénarios qui ont surpris Béatrice

Aliphat: *"Des personnes ont osé proposer de couper la route!"* Les représentants des cabinets d'études confient avoir vu émerger *"des idées auxquelles nous n'avions pas pensé."* Maintenir le tracé actuel de la RD50, créer une contre-allée à la RD5, que les commerces soient visibles depuis la desserte ou bien tournés vers l'intérieur, que les équipements soient situés au nord de la Zac pour en limiter les nuisances, au centre ou à l'Est sur l'ancienne décharge... Ce sont autant d'hypothèses qui nourrissent les échanges.

Vincent Goyet, élu d'opposition, se trouvait dans l'assistance. Il a salué la démarche lancée par la Ville mais s'interroge *"sur la dimension."* *"Trois-cents logements cela représente une part importante des besoins de la commune jusqu'en 2030 et, sur cet espace, ce n'est pas nécessaire. C'est Varage Massane qui mériterait de recevoir ce 3^e groupe scolaire. 150 logements,*

300 logements, un groupe scolaire, des commerces et services de proximité...

ce serait plus cohérent, estime le conseiller municipal. Cela permettrait de les faire plus éloignés de la route et avec moins de stationnements." Les cabinets d'études ne voient pas *"dans cette forme urbaine, un sujet d'inquiétude."*

Un cahier d'observations est à la disposition des habitants, en mairie.

Quelle que soit l'issue de ces ateliers, ils auront au moins eu le mérite de permettre à ses participants d'appréhender les difficultés d'aménager tout un quartier en harmonie avec les riverains. La quadrature du cercle, en somme.

Audrey LETELLIER

"Nous sommes à moins d'un an de la construction du collège privé"

Initialement prévu dans le projet d'aménagement de la Zac de l'Anglon, le collège n'en fera finalement pas partie et le maire s'en explique: *"Le collège sera prêt plus vite que la Zac de l'Anglon (sur une échéance de 3 à 5 ans). On ne peut donc le laisser dans ce projet, comme envisagé au départ. Nous sommes à moins d'un an de la construction du collège pour une ouverture fin 2018 ou début 2019. Cet espace libéré à l'Anglon sera donc consacré à un équipe-*

ment sportif, du type d'un terrain omnisports. Nous attendons la réponse du recteur pour débloquer des postes l'an prochain. On devait l'avoir début septembre et depuis on relance. Tout s'enclenche dès sa réponse. La construction est garantie en 10 mois. Il y a déjà deux classes complètes d'élèves Saint-Mitréens pré-inscrits. Ils pourraient commencer leur scolarité à Gignac et reviendraient à Saint-Mitre début 2019. Nous avons déterminé un nouvel

endroit qui fonctionne très très bien." Béatrice Aliphat préfère taire ce nouvel emplacement *"pour ne pas me faire couper l'herbe sous le pied."* Et, à propos de la fermeture annoncée d'ici quelques années, du collège martégaux Daumier, *"certains relient cette fermeture à l'ouverture du collège privé mais on n'est pas sur le même sujet. Le recteur a dit qu'il souhaitait un collège privé à l'Ouest du secteur pour un ré-équilibrage."*

A.L.